

Juin 1984

Le Groupe de Contadora présente un projet d'accord officiel pour la paix et la coopération en Amérique centrale, qui expose les principaux points sur lesquels il faut s'entendre, à savoir: les mesures internes à prendre pour rétablir la paix, une proposition en vue de l'adhésion des États centraméricains à différents traités internationaux ou de leur ratification par ces mêmes États, l'intensification de l'intégration économique dans la région, des mesures de sécurité et des méthodes de vérification réciproques.

Juillet 1984

Le Groupe de Contadora demande officiellement aux autorités canadiennes de se prononcer sur le processus de vérification. Des observations (y compris des critères de base en vue de la constitution d'une commission de contrôle et de vérification) sont soumises le 23 août.

Le 7 septembre 1984

Un nouveau projet d'accord pour la paix et la coopération en Amérique centrale est présenté aux ministres des Affaires étrangères de l'Amérique centrale à la septième réunion conjointe du Groupe de Contadora et des ministres des Affaires étrangères centraméricains à Panama. Les gouvernements centraméricains ont jusqu'au 15 octobre pour se prononcer sur la question.

Le 21 septembre 1984

Le Nicaragua fait savoir qu'il est disposé à ratifier le deuxième projet d'accord de Contadora. Le Honduras, le Salvador et le Costa Rica s'étaient initialement montrés disposés à le ratifier, mais les États-Unis parviennent à les convaincre de reconsidérer la question. Les trois pays commencent à soulever des objections.

Le 20 octobre 1984

Le Honduras, le Salvador et le Costa Rica présentent au Groupe de Contadora une contre-proposition appelée Acte de Tegucigalpa, que le Nicaragua rejette aussitôt.

Décembre 1984

Le gouvernement fournit à titre confidentiel des commentaires détaillés sur certains points touchant la sécurité figurant dans le deuxième projet d'accord et sur les propositions et amendements de l'*Acte de Tegucigalpa*. De juillet 1984 à août 1985, le Canada a modifié ses observations à quatre reprises à la demande du Groupe de Contadora.

Les 12 et 13 septembre 1985

Les ministres des Affaires étrangères du Groupe de Contadora présentent une autre version de l'Accord de Contadora, qui inclut un grand nombre des propositions faites par le Canada au sujet des mécanismes de vérification et de contrôle. Le 11 novembre, le Nicaragua, rejette le plan parce qu'il n'interdit pas la présence militaire américaine dans la région.

Les 24 et 25 mai 1986

Esquipulas I — Première réunion des cinq présidents centraméricains. Ils ne parviennent pas à s'entendre sur l'ébauche du traité de Contadora, le Nicaragua s'obstinant à ne pas signer tant que les États-Unis n'auront pas cessé d'aider les Contras. On propose la création d'un parlement centraméricain.